



**SYNDICAT GENERAL FORCE OUVRIERE
DES PERSONNELS DES HOSPICES CIVILS DE LYON**

☎ : 27, rue Victor Hugo 69002 Lyon

☎ : 04.78.37.19.13 ou 04.78.37.77.27

Fax : 04.78.37.21.04 - E. mail : syndicatfohcl69@gmail.com

**ILS SONT EN MARCHE,
IL FAUT LEUR DIRE **STOP** !!!**

La mixture proposée par le gouvernement a un goût amer.
Les fonctionnaires n'y échappent pas !

Après avoir attaqué et détruit le code du travail avec les ordonnances, **le gouvernement s'attaque aux 3 fonctions publiques**, avec le gel de la valeur du point d'indice, la différenciation de la valeur du point d'indice entre les fonctions publiques, l'augmentation de 1.7 % de la CSG, l'instauration du jour de carence et 120 000 suppressions de postes.

Ceci est inacceptable !

C'est pourquoi le syndicat Force Ouvrière des Hospices Civils de Lyon, se félicite des positions communes prises par l'ensemble des fédérations syndicales de la fonction publique, avec en point d'orgue la journée de grève et de manifestation du 10 octobre.

Force Ouvrière HCL appelle l'ensemble des agents à faire massivement grève et à manifester le 10 octobre 2017

pour s'opposer :

- au **gel de la valeur du point d'indice**
- à **la différenciation de la valeur du point d'indice**
- à **l'augmentation de 1.7 % de la CSG**
- à **l'instauration du jour de carence**
- aux **120 000 suppressions de postes**

et revendiquer au contraire :

- **l'augmentation du point d'indice,**
- **l'embauche du personnel nécessaire pour la prise en charge des usagers et**
- **l'ouverture de lits nécessaires qui en découle.**



FONCTION PUBLIQUE

Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Hausse de la CSG : Compensation inacceptable !

Le 26 septembre 2017 s'est tenue à la DGAFP la deuxième réunion concernant la compensation de la hausse de la CSG.

Après 2 heures de présentation de différents scénarii allant de l'attribution de points type bonification indiciaire, à la modification de la grille de correspondance indice brut / indice majoré, l'administration a enfin dévoilé la solution retenue et arbitrée par le ministre.

Pour les fonctionnaires, une simple compensation individualisée prenant la forme d'une indemnité dont l'assiette de calcul inclurait tous les éléments de rémunération soumis à CSG et versée aux agents en fonction au 31 décembre 2017.

Cette indemnité, applicable dans les trois versants de la fonction publique, sera calculée à un moment « T » et ne sera pas réévaluée dans le temps.

Le mécanisme mis en place aura donc pour effet à terme de baisser le pouvoir d'achat des fonctionnaires.

En effet, alors que le montant de la CSG augmentera au fur et à mesure de la progression de la carrière de l'agent, l'indemnité restera gelée et ne compensera que la perte de départ.

Le Président de la République avait annoncé une mesure d'augmentation du pouvoir d'achat pour tous (public/privé) et, au final, c'est une mesure de perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires qui sera mise en œuvre.

De plus, elle va renforcer les différences et inégalités entre les agents.

Ainsi tous les agents qui rentreront dans la fonction publique à compter du 1^{er} janvier 2018 n'auront aucune compensation : ils toucheront 1,7 % de moins que leurs collègues.

Pour FO, cette solution est inacceptable !

Le seul objectif de la mise en place de ce scénario est de maîtriser l'impact sur les finances publiques.

Une fois de plus les fonctionnaires sont la variable d'ajustement budgétaire.

Le 10 octobre, l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique appelle les fonctionnaires à se mobiliser.

FO Fonction publique sera en grève et en manifestations le 10 octobre 2017

Fait à PARIS, le 27 septembre 2017